

VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants compte 9 membres élus pour 2 ans. La démission de deux jeunes élues au mois de septembre a laissé 2 sièges vacants. Virgile et Luca qui étaient en 10ème et 11ème position lors du vote ont donc intégré cette assemblée. C'est à l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre qu'ils ont reçu leur écharpe des mains de M. le Maire.

SOLIDARITÉ

COLLECTE

Les jeunes élus ont souhaité mener une action de solidarité en cette fin d'année en lien avec l'association Petit Pierre. Des cartes personnalisées destinées à adoucir le quotidien des jeunes malades ont été réalisées par des enfants volontaires, avec le concours de Laurence. Une collecte de crayons de couleur et d'albums de coloriage a également été lancée. Cette initiative a rencontré un franc succès et les jeunes élus tiennent à remercier l'ensemble des donateurs.

Ces dons vont maintenant être acheminés avant Noël vers Montpellier par l'association et distribués aux enfants hospitalisés.



LÉGISLATION

RÉGLEMENTATION ARMES A FEU

Dans le cadre de la réglementation relative à la détention et à l'acquisition d'armes, le ministère de l'Intérieur a mis en place depuis le 8 février 2022, le Système d'Information sur les Armes (SIA), un outil permettant de gérer et de suivre les armes de manière dématérialisée.

Conformément à la loi sur les armes, tous les détenteurs d'armes à feu (chasseurs, tireurs sportifs notamment) doivent impérativement créer leur compte personnel sur le Système d'Information sur les Armes (SIA) **avant le 31 décembre 2024**, délai de rigueur pour conserver leur droit à acquérir, détenir et vendre des armes et également, pour les tireurs sportifs, acquérir des munitions. Cette obligation concerne tous les détenteurs d'armes, même ceux ayant cessé leurs activités.

Vous pourrez retrouver toute la documentation utile sur le site internet des services de l'Etat <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actualites/Communique-de-presse/Annee-2024/OCTOBRE-2024/CP-Rappel-obligation-compte-SIA-pour-les-chasseurs> Pour les personnes ne pouvant pas réaliser les démarches numériques, vous pouvez vous rapprocher des conseillers numériques.

 **04 30 44 48 79 ou 06 62 07 37 95**

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Cette année, la saison hivernale a débuté avec le Marché de Noël organisé par l'association ScrapTrouillas. Les enfants ont profité de l'atelier lettre au Père Noël pour rédiger la leur et la déposer dans la boîte aux lettres. Pendant ce temps, les parents ont pu découvrir les créations originales des exposants locaux.

Ce week-end, à l'occasion du Téléthon, les associations du village se mobilisent et proposent de nombreuses animations (concours de belote, marche, tournois de rugby à toucher...).

Le village se prépare doucement à accueillir les festivités de fin d'année avec l'installation des illuminations et des décorations de Noël.

Le **mercredi 11 décembre**, les élus distribueront les colis de Noël au domicile de nos aînés.

Ensuite, le Père Noël entamera sa tournée, le 18 décembre, pour gâter les enfants des agents de la mairie avant de se rendre, deux jours plus tard, à l'école maternelle pour remettre un cadeau à chaque enfant.

Les élèves de l'école élémentaire assisteront à une séance de cinéma et un goûter sera offert à tous les enfants.

Enfin la Cérémonie des Vœux se déroulera le **samedi 11 janvier** à 18h30 au groupe scolaire.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

CAVALCADE DE NOËL



TÉLÉTHON 2024

29
NOV

CONCOURS DE BELOTE
SALLE DES FETES 20h30- 5€

30
NOV

TOURNOIS DE RUGBY - CHATOUNES ET RTT
STADE 14H-5€

30
NOV

CONCERT ANNEES 80 MAXAL
Salle des Fêtes 20H30 entrée : participation libre tirage au sort de la tombola

01
DEC

MARCHE - GYM TROUILLAS
Départ 9h30 parking du Monastir 5€

01
DEC

TOURNOIS DE JUDO - DOJO DES ASPRES
Salle M.MALAFOSSE à partir de 9h-ouvert aux licenciés

01
DEC

DANSE - BOUM - MASCOTTES - DANSE TA VIE
Salle des Fêtes 16h Entrée 2€

CONCERT CHORAL

La chorale Cantichorus, sous la direction de Patrick Beltran, donnera un récital le **samedi 14 décembre** à 17h à l'église.

CINÉMA

Réservez dès à présent votre séance de cinéma le **vendredi 20 décembre** à 20h30 à la salle des fêtes.

NOUVEL AN

